

**MAIRIE DE BAIS**



02 43 37 90 38  
bais53@wanadoo.fr  
www.bais.mairie53.fr



**EDITO DU MAIRE**

Chers Baidicéennes et Baidicéens,  
Le grand débat national entre dans sa dernière ligne droite. Chacun commence à dire ce qu'il en a perçu, retenu et s'interroge sur les mesures qui seront prises pour répondre à ses attentes.

Même si nous sommes éloignés de ces manifestations, on ne peut y rester insensible.

Dans nos collectivités quelque soit leur importance, notre ambition doit être celle de mettre tout en œuvre pour répondre aux besoins de nos habitants, notamment dans notre secteur rural, en maintenant les équipements, les services de proximité. Telle est la mission d'un Maire et je m'y engage fortement au sein de la Communauté de Communes des Coëvrons.

Bien à vous  
*Marie-Cécile MORICE*



**AMICALE DES PARENTS  
D'ÉLÈVES DE  
L'ÉCOLE DE BAIS**

Samedi 9 mars, l'Amicale des Parents d'élèves de l'école de BAIS organisait sa soirée dansante, Lors de ce moment convivial, 200 personnes se sont retrouvées autour d'un repas réalisé par les commerçants de Bais dans une ambiance festive animée par «Madimax Music».

Les membres du bureau remercient tous les artisans et commerçants de BAIS et ses environs, pour leurs soutiens et leurs participations.

Ce bénéfice permettra le financement de sorties scolaires pour l'ensemble des enfants.



L'APE collecte toujours les vieux journaux et papiers tous les 1<sup>ers</sup> samedis de chaque mois, de 10h à 11h et de 13h30 à 14h30, uniquement sur le parking de la piscine jusqu'en juin 2019.

**NOUVEAU CONCILIEATEUR**



Marc LEROY, nouveau conciliateur de justice, reçoit à la M.S.A.P. de Bais le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois sur rendez-vous pris au préalable.

Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales.  
Prise de RDV : 02 43 37 71 00

**ÉLECTIONS EUROPÉENNES  
DU 26 MAI 2019**

La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 31 mars 2019. Ce jour étant un dimanche, une permanence sera assurée le samedi 30 mars 2019 de 8H30 à 10H30 en Mairie.

Pour rappel :  
Les inscriptions se font en Mairie muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du formulaire d'inscription.



**CENTRE DE LOISIRS :  
VACANCES DE PÂQUES**

Ouvert de 7h30 à 18h30, l'A.L.S.H. accueille les enfants de 3 à 12 ans, dans l'enceinte du Groupe Scolaire de BAIS.

Pour assurer son ouverture, 7 enfants au minimum, doivent être présents chaque jour. Inscrivez vos enfants dès maintenant sur le portail famille de la Communauté de Communes des Coëvrons avant le 28 mars 2019 : <https://coevrons.portail-familles.net/>

Si besoin, contactez, Linda LOILLIER au Guichet Unique (Communauté de Communes des Coëvrons)



☎ 02.43.01.85.01  
ou par mail à [jeunesse@coevrons.fr](mailto:jeunesse@coevrons.fr)

**DATES À RETENIR**

• 8 avril

**Prévention acte de délinquance destinée aux seniors**  
La Corne d'Abondance  
Salle Oy 13H30-17H30

• 9 avril

**Temps parents/grands-parents**  
La Corne d'Abondance - Salle Oy 9H

• 16 avril

**Temps parents/grands-parents**  
La Corne d'Abondance - Salle Oy 9H

**8 au 13 avril inclus**



Fermeture de l'Agence Postale Communale

## FC MONTAIGU



### Vers la fusion avec la Vaudelle

Compte rendu de l'A.G. Extraordinaire du F.C. Montaigu : Le samedi 2 février 2019, l'ensemble des licenciés du F.C. Montaigu (BAIS-HAMBERS) étaient convoqués pour se prononcer sur l'avenir du football sur BAIS et son secteur. Le bureau a d'abord réexpliqué la raison du choix d'un rapprochement avec le club de la Vaudelle (IZÉ, TRANS, SAINT-THOMAS-DE-COURCERIER).

« C'est la première année où il n'y a pas d'équipes seniors et depuis quelques années le manque de dirigeants et de bénévoles a fragilisé le club, mettant en péril son avenir. Par ailleurs, les équipes jeunes sont en entente depuis longtemps avec la Vaudelle et les seniors partis jouer chez nos voisins s'en portent bien. Enfin, la majorité des dirigeants, ex-dirigeants sponsors et municipalité, sont favorables à cette fusion de deux clubs voisins et complémentaires, seul projet solide et durable qui permettra de continuer à proposer l'activité foot à tous, jeunes et moins jeunes »

Deux U18 porte-parole d'un groupe de 7 à 8 jeunes, ont rappelé qu'ils s'opposaient à la fusion et voulaient recréer une équipe senior du F.C. Montaigu. Ils ont évoqué l'arrivée de quelques joueurs et l'engagement de bénévoles malheureusement absents.

Un vote à bulletin secret a été proposé : sur 66 votants possibles, 43 personnes

À bientôt pour la suite de ce feuilleton footballistique !!!

Pour le bureau : Olivier Guitton Vice-Président, responsable équipes jeunes

se sont exprimées et ont tranché nettement : 35 pour la fusion - 6 contre - 2 nuls.

Ce résultat autorise donc le bureau à poursuivre ses démarches de façon à conserver nos équipes jeunes, à savoir au moins deux équipes l'an prochain et des matchs à Bais.

Pour terminer, le bureau appelle l'ensemble des joueurs, et en particulier les jeunes U18 à participer à ce projet. Il fait aussi appel à toutes les personnes, anciens dirigeants, parents, nouveaux habitants qui souhaiteraient s'investir pour consolider le football sur le territoire.

« Nous avons besoin de toute sorte d'engagement, de quelques heures par an à des postes à responsabilité (arbitrage, encadrement jeunes ou seniors, aide à la buvette, à l'entretien des locaux, à l'organisation des temps forts...) »

## CHAQUE JOUR NOUS AVONS BESOIN DE 10 000 DONS DE SANG...

**C'est une des raisons pour lesquelles notre action est importante.**

L'ensemble des bénévoles de l'association de donneur de sang bénévoles de BAIS et des Communes environnantes s'activent à promouvoir le don du sang. Un affichage des dates de collectes dans toutes les communes du secteur est mis en place par les bénévoles, des marques pages mentionnant toutes les dates sont édités, distribués dans les commerces, les lieux publics et sont remis lors des collectes aux donneurs. Chez nos commerçants vous les verrez porter un badge quelques jours avant les collectes pour la rappeler.

Un grand MERCI à tous ceux qui nous aident à la promotion du DON DU SANG.

Alors n'hésitez pas à venir à nos collectes ou à en faire la promo, notre principal slogan : SANG DONNÉ = VIE SAUVÉE

Voici en quelques mots les conditions à remplir, avoir entre 18 et 71 ans, être en bonne santé, peser au moins 50 kgs et avant tout don un questionnaire médical suivi d'entretien avec un médecin est réalisé.

**Pour 2019, les collectes se dérouleront toutes de 15h15 à 19h à la salle polyvalente de BAIS aux dates suivantes : Jeudi 25 Avril 2019, Jeudi 27 Juin 2019, Jeudi 22 Aout 2019, Mardi 22 Octobre 2019 (Collation Gourmande).**

**Autres événements à ne pas manquer :** Les Motards ont du Coeur 53 : le Dimanche 12 Mai 2019, La Journée Mondiale des Donneurs du Sang Bénévole : le Jeudi 14 juin 2019.



Remise des diplômes aux donateurs lors de l'Assemblée Générale du 8 mars 2019.

Pour toutes informations ou pour intégrer l'association, contacter le président : M. BEAUGAS Michel par mail à l'adresse suivante : adsb.bais.ce@gmail.com

Ou votre correspondant(e) de commune : Michel et Maryvonne BEAUGAS, Olivier et Shalini LEPINE, Vanessa LESIOURD, Jean-Paul AMIARD et Didier LEROY.



### Maitre Jean-Pierre TULARD

Figure emblématique de notre commune où il a exercé la profession de Notaire de 1972 à 2001. Maître TULARD est décédé à l'âge de 82 ans à DINARD où il résidait depuis plusieurs années.

## ÉTAT-CIVIL DE FÉVRIER

### Décès :

- Jean-Claude SOYER
- Francine BONNEAU née DUGENÉTAIS (EHPAD)
- Aline HUARD née LE MERCIER (EHPAD)
- Simone PAVARD née VÉTILLARD (EHPAD)
- Jeanne BRODIN née HERVÉIC (EHPAD)
- Jean-Pierre TULARD